

Litige avec un courtier pour un prêt immobilier

Par stu49, le 10/07/2009 à 10:31

Bonjour,

j'ai fait appel a un courtier pour s'occuper de mon prêt immobilier, pour l'achat d'une maison seulement j'ai plein de problème avec ce courtier, je souhaitais avoir mon prêt au bout de 2 mois et demi; date a la quel j'avais convenu de signer chez le notaire. Durant tout ce temps j'ai pas arrêté de l'appelé pour prendre des nouvelles et lui demander de se dépêchés pour avoir le prêt attends. Résultat: il na jamais pris contact avec l'agence immobilière alors qu'il m'a dit qu'il s'occupait de tout, il a envoyer les accords à la banque un mois après avoir reçu les offre, il était en retard pour envoyer à l'agence les demande faite au banque de plus de 3 semaine, le dossier qu'il a envoyer à la banque était incomplet et il nous a pas informer des conditions obligatoire pour avoir le prêt dans la banque qui nous fait le prêt. Du coup, lors de la signature à la banque j'ai appris que je devait mettre mon salaire dans une autre banque, prendre une part dans la banque, prendre également un ans d'assurance habitation chez eux et j'en passe, tout sa pour ne pas avoir mon argent au bout des 3 mois date butoir pour la signature chez le notaire. Du coup si la propriétaire actuelle le souhaite elle peut annuler la vente; vu que je n'ai pas l'argent en temps voulu. Ai je un moyen de ne pas payer courtier ou de changer de banque pour le prêt tout sa en 3 semaine, date butoire? merci de me répondre rapidement si possible